



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-28(03)

Clés cryptographiques

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-28(03) – Clés cryptographiques (PaF-)

Énoncés :

Protéger le stockage des clés cryptographiques [Sélection (un choix) : [Affectation : mesures de protection définies par l'organisation]; magasin de clés avec protection matérielle].

Responsable : Aucun

Discussion :

Un module de plateforme sécurisée (TPM pour Trusted Platform Module) est un exemple de magasin de données avec protection matérielle pouvant être utilisé pour protéger les clés cryptographiques.